

Assemblée générale du 11 Novembre 2007

Compte-rendu

Tous les membres étaient présents ou représentés à l'exception de G.Ponçot, Ph Girard, C.Jeanerod et S.Rochtichelli

1/ Rapport d'activités

Le président énumère tous les concerts auxquels nous avons participé au cours de cet exercice. Ils sont très nombreux et variés ; mais peu sont rémunérateurs pour notre association. La préparation de tous ces concerts freine celle de notre prochain CD

Il est proposé de limiter le nombre des futurs concerts pour consacrer tout le temps nécessaire à la préparation et à la réalisation de ce futur CD

Actuellement 7 concerts sont retenus et l'assemblée décide de ne pas retenir le concert prévu à la prison vu la complexité des contraintes imposées par les services pénitentiaires..

Le président fait ensuite état des effectifs en constatant les absences de Gaby, Claude et Savério et l'arrivée de Robert, Benoit et Daniel. Aucune démission des 3 premiers n'a été déposée.

L'effectif du chœur a ouvert le débat sur le recrutement et plus particulièrement les critères de recrutement. Certains constatent que des critères ont déjà été fixés et que les procédures arrêtées n'ont pas été appliquées. Christian se refuse à prendre en compte le critère d'âge et précise que les auditions individuelles prévues n'ont pu avoir lieu faute de temps personnel pour lui. Il dit ne pas avoir l'ambition de diriger un chœur professionnel ou élitiste laissant ainsi le caractère accueillant de notre chœur qui permet l'intégration de tout nouveau choriste.

L'assemblée générale par 17 voix POUR, 3 voix CONTRE et 6 abstentions décide de rendre compatibles les termes du règlement intérieur avec le principe de laisser au chef de chœur la décision d'accepter ou non tout nouveau choriste

2/ Rapport moral

Force est de constater que le chœur ne s'est pas toujours donné les moyens de ses ambitions. Nous courons trop de lièvres à la fois et cette dispersion est préjudiciable au respect des objectifs fixés et à la bonne santé financière de notre association. Certes, notre participation à des projets particuliers (Carmina entre autres) est très formatrice, mais elle a consommé beaucoup de temps de préparation durant lequel nous avons mis de côté la préparation de notre CD et le renouvellement de notre répertoire.

La mise en place du petit chœur avec des répétitions spécifiques doit permettre à l'avenir de mieux préparer un prochain « spectacle en chansons » que nous pourrons produire dès l'automne prochain. Ainsi, l'assemblée décide de reporter le spectacle prévu le 1 mars au Valdahon à l'automne à condition que cette date convienne à l'association organisatrice.

Le futur CD a amené le débat sur sa réalisation : faut-il continuer à travailler avec P.Muller ? La somme de 1000 euros représentant une avance sur le prix de revient du CD peut-elle être abandonnée ?

Faut-il s'adresser à un autre studio qui proposerait un enregistrement plus rapide, en live ou en séquences ?

Faut-il privilégier un CD « alimentaire » à un CD de qualité commercialisable à l'automne ?

L'assemblée décide de donner priorité à la préparation de ce CD pour pouvoir l'enregistrer durant le week-end de l'Ascension (1,3et 4 mai 2008). Christian est chargé de prendre contact avec P.Muller pour vérifier si ces dates lui conviennent.

Le rapport moral est adopté par 24 voix POUR et 3 abstentions.

3/ Rapport financier

La lecture du bilan financier de l'exercice 2006-2007 fait apparaître un déficit de clôture de 5512.99 euros et un compte de trésorerie au 31/08/2007 de 4320.88 euros.

Il faut bien constater que, même si certains postes de dépenses sont spécifiques à cet exercice (Partitions de Carmina, costumes piano) le fonctionnement normal de notre association nécessite en moyenne 6000 euros de dépenses. Cela suppose que nous percevions au minimum la même somme en recettes diverses : subventions (aléatoires) recettes des concerts et vente de CD

Il est donc important, pour la bonne santé financière de notre association et le respect de nos objectifs (voyage, costumes, déplacements) d'assurer des recettes conséquentes :

- En organisant davantage de concerts rémunérateurs
- En vendant le plus rapidement possible notre CD et en fixant dans le cahier des charges de sa réalisation la possibilité de réimprimer de nouveaux exemplaires
- En se tenant prêts à proposer notre prochain spectacle pour pouvoir répondre à toute nouvelle sollicitation

rémunératrice. Certains contacts pourraient être concrétisés de manière certaine rapidement

L'assemblée générale décide de porter la cotisation annuelle à 40 euros

4/ Renouvellement du Conseil d'Administration

Yves et Michel se représentent et sont réélus. Didier et Jean-Marie se présentent et sont élus à l'unanimité

L'assemblée générale est close à 17 heures.

Prochain CA : mardi 20 novembre à Pelousey